

ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES

Proposition de grille d'auto-évaluation pour les élèves du cycle terminal suivant l'Enseignement de spécialité Arts plastiques.

B.O. spécial n° 8 du 19.07.2019 (Programme de Terminale de l'enseignement de spécialité Arts plastiques)

1 - Compétence « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive »

Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écarts entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir et maîtriser ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage,...) ;
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte,...;
- de prendre l'initiative de se documenter et vérifier des sources dans le cadre d'un projet personnel ou collectif, de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

2 – Compétence « Questionner le fait artistique »

Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux et connaître des formes artistiques et situations culturelles de différentes époques et zones géographiques, en les mettant en relation pour identifier leur nature et apprécier leur sens et leur portée dans l'histoire ;
- de caractériser les repères essentiels d'œuvres et de démarches qui jalonnent le champ des arts plastiques au XXe siècle.

Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable ;
- d'exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une question ou un sujet donné.

Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel au moyen des principaux systèmes plastiques ou conceptions artistiques dont elle témoigne, en prenant la mesure de l'impact des innovations techniques sur la création plastique ;
- d'identifier des références implicites de son propre travail, en situant ses propres productions et centres d'intérêt au regard des pratiques artistiques présentes et passées.

3 – Compétence « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique »

L'élève est capable :

- de présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation ;
- d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs en motivant des choix et écoutant des observations ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

4 – Compétences transversales

À ces attendus s'ajoutent d'autres plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements :

- maîtrise lexicale,
- maîtrise informatique et numérique,
- méthodologie,
- autonomie,
- intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions,
- capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...

ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES

Proposition de grille d'auto-évaluation pour les élèves suivant un enseignement de spécialité

AUTO-ÉVALUATION		Très bonne maîtrise	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Absent(e)
NOM : PRÉNOM :		5	4	3	2	abs
1. Pratiquer les Arts plastiques de manière réflexive :	a. Expérimenter, produire, créer					
	b. Mettre en œuvre un projet individuel ou collectif					
2. Questionner le fait artistique : connaître, expliciter, situer						
3. Exposer l'oeuvre, la pratique, la démarche						

1. Pratiquer les Arts plastiques de manière réflexive

a. Expérimenter, produire, créer : Je suis capable d'élaborer une réponse plastique à un questionnement artistique en expérimentant, choisissant et maîtrisant des moyens d'expression. Je sais discerner les constituants plastiques et leurs enjeux. Je sais gérer les aléas.

Je suis donc capable d'affirmer un parti pris singulier, une qualité d'invention et de recherche. Je maîtrise la forme visuelle, plastique et technique de mon projet.

b. Mettre en œuvre un projet individuel ou collectif : Je suis capable de m'engager dans une démarche personnelle en appréhendant sa nature, ses contenus, sa portée, son évolution du projet initial à la réalisation finale. En groupe, je suis capable de débattre, d'apporter un regard critique constructif dans un esprit de dialogue ouvert et d'analyser ma contribution.

Je suis donc capable, seul ou en groupe, de bien gérer mon temps, d'anticiper et surmonter les difficultés, de faire preuve d'autonomie, d'initiative, d'adapter et de réorienter mon projet.

2. Questionner le fait artistique

Connaitre : Je suis capable de rechercher et convoquer des références artistiques diverses, notamment du XXe siècle, en les mettant en relation pour appréhender leur sens et leur portée historique.

Expliciter : Je suis capable d'analyser une œuvre dans ses diverses dimensions avec un vocabulaire précis, dans un oral ou un écrit structuré et argumenté.

Situer : Je suis capable d'identifier des références présentes ou passées implicitement présentes dans mon propre travail.

Je suis donc capable de soutenir l'analyse, l'interprétation et la contextualisation de ma pratique, de ma démarche.

3. Exposer l'oeuvre, la pratique, la démarche

Je suis capable de présenter ma démarche et mes réalisations, à l'oral ou à l'écrit, en pensant l'efficacité des moyens, en sachant accepter et enrichir le débat avec mes pairs. Je suis capable de réfléchir et mettre en œuvre une exposition individuelle ou collective de mes productions.

Je suis donc capable de prendre en compte les conditions de présentation de mon projet, de dire et de partager ma pratique, d'avancer, d'écouter et d'accepter des avis divers et contradictoires, d'être sensible à la réception de l'oeuvre des autres.